29 sept. 71

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple !
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

CIRCULAIRE

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, PRESCRIVANT UN *Te Deum* D'ACTION DE GRACES A CAUSE DE LA BONNE RÉCOLTE DE L'ANNÉE ET RENDANT COMPTE DES COLLECTES FAITES POUR LA NOUVELLE CATHÉDRALE.

Nos Très-Chers Frères,

Après beaucoup d'inquiétudes et de craintes sérieuses, Nous allons donc jouir avec bonheur des fruits d'une excellente récolte. Nous en sentirons d'autant mieux les précieux avantages, que nous nous sommes crus menacés des misères qu'entraine la famine quand plusieurs mauvaises années se succèdent. Car au commencement de la belle saison, nos campagnes présentaient le hideux spectacle des sept épis grêles et des sept vaches maigres que vit le patriarche Joseph, dans un songe mystérieux, qui présageait sept années d'une affreuse stérilité, pour le monde entier.

Or, cependant, voilà que, contre toutes les prévisions humaines, ces mêmes campagnes ont pris, tout-à-coup, l'aspect riant des sept épis pleins et des sept vaches grasses qui annonçaient à l'Egypte sept années d'une fertilité prodigieuse.

C'est parceque des pluies bienfaisantes sont tombées du Ciel pour féconder la terre et la charger d'une riche moisson, qui réjouit aujourd'hui tous les cœurs.

Nous avons vu de nos yeux cette admirable métamorphose de la nature et ce suprenant changement qui s'est opéré, à la grande surprise de tout le monde. Car, en parcourant tout le sud du fleuve pour y faire la visite pastorale, Nous avons eu occasion d'admirer bien des fois la

conduite de l'aimable Providence qui, tour à tour, et comme il lui plait, afflige et console, frappe et guérit les enfants des hommes, pour arriver à ses fins qui sont de manifester sa justice, sa bonté et toutes ses infinies perfections.

Oui, Nous avons vu les campagnes sèches et stériles, lorsque le Ciel semblait être d'airain et ne laissait tomber sur elle aucune goutte de pluie. Et alors régnaient partout des craintes et des appréhensions pour l'avenir. Puis Nous avons vu ces mêmes campagnes d'abord si désolées se revêtir de verts gazons et de moissons dorées, répandant cette odeur suave qui embaumait le saint patriarche Isaac, quand il bénissait son fils Jacob. *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus* (Gen. 27, 27).

Nous avons dû nous associer aux prières publiques et particulières qui se sont faites pour toucher le Ciel et l'incliner vers nous, quand nous lui faisions entendre nos soupirs et nos gémissements. Maintenant que ces vœux ont été exaucés, nous devons nous unir pour en rendre de solennelles actions de grâces au Dieu tout bon et tout miséricordieux qui s'est montré si visiblement notre père. Tel est le sentiment qui Nous a principalement inspiré la présente Lettre.

Il est pourtant d'autres intentions qui Nous préoccupent en vous l'adressant. Ainsi, Nous nous sentons pressé du besoin que Nous avons de louer et remercier la divine bonté à cause des grandes bénédictions qui ont accompagné la Visite Pastorale que Nous venons de terminer. Car il nous semble que le but principal de cette Visite a été obtenu. Ce but, comme vous le savez, était de faire régner partout le bon Esprit que le Père céleste ne refuse pas à la bonne prière et qui fait, de toute paroisse, une bonne et sainte paroisse.

Nous avons encore à bénir le Seigneur de ce que ce bon Esprit, qui est un esprit de sagesse, a présidé aux diverses opérations sociales, civiles et judiciaires qui ont eu de très-heureux résultats, pour le maintien des bons

principes et le triomphe des vérités qu'enseigne la sainte Eglise, notre Mère.

Enfin, Nous ne pouvons passer sous silence l'œuvre de la reconstruction de notre Cathédrale, qui tout naturellement Nous préoccupe grandement, et dont le succès qu'elle a obtenu depuis que nous l'avons commencée, est pour Nous un si juste sujet de témoigner à Dieu toute notre reconnaissance.

Vous n'avez pas sans doute oublié ce que Nous vous disions de cette nouvelle entreprise, dans notre Lettre du huit Septembre de l'année dernière. Nous vous y donnions les principales raisons qui Nous engageaient à commencer alors à relever les ruines de notre Cathédrale. Nous vous y faisions connaître sur quelles ressources Nous comptions pour accomplir ce dessein qui aurait pu passer pour téméraire aux yeux de quelques uns. Nous vous y faisions part des moyens qui étaient à notre disposition, pour mener à bonne fin cette importante entreprise, que Nous considérions comme la dernière qui devra couronner notre administration.

Vous vous souvenez aussi que ce fut le 28 août précédent, jour consacré cette année-là à honorer le *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie*, que Nous fîmes, avec la plus grande solennité, la Bénédiction de la première Pierre du nouvel édifice religieux. Dans une des prières que l'Eglise adresse à Dieu, dans ces cérémonies, elle demande que des bénédictions spéciales se répandent sur les maisons que l'on entreprend de bâtir à la gloire de sa divine Majesté. *Benedic, Domine, creaturam istam lapidis*, etc.

Cette bénédiction en effet s'est abondamment répandue sur cet édifice, commencé pour l'honneur de la Religion et sous la protection de la Vierge Immaculée, de son glorieux époux St. Joseph et de tous les Saints Anges et des Bienheureux qui doivent y être religieusement honorés. On peut s'en convaincre facilement par les faits suivants qui sont assurément de nature à montrer que le doigt de

Dieu est là. Car évidemment c'est la bénédiction du Père céleste qui a fait couler, par des voies inaperçues, une infinité de petits ruisseaux qui ont rempli la fontaine d'où a jailli l'eau vive qui a arrosé les fondements de la nouvelle Cathédrale et a fait élever ses murs comme par enchantement. Voici en deux mots ces faits dignes de toute attention.

Les souscriptions du Clergé, des Communautés Religieuses, jointes aux quêtes faites dans les Eglises, les quêtes de l'Enfant Jésus et autres, faites à domicile, depuis le commencement des travaux, se sont élévées à environ vingt-quatre mille piastres. Moyennant ces souscriptions et avec les contributions des Séminaires et Colléges, des Ecoles, des Couvents et Académies, les murs sont aujourd'hui élevés à 20 pieds au-dessus des planchers; et tous les travaux de l'année dernière et ceux de cette année, quand ils seront terminés, auront coûté vingt-six mille et quelques cents piastres. Tout aura été payé comptant et il n'y aura pas un centin de dû.

Déjà plusieurs Journaux vous ont donné les appréciations qui ont été faites de la nouvelle bâtisse par des hommes de l'art, qui se sont attachés à montrer que ce bâtiment devra être un des beaux monuments de notre ville, par ses proportions grandioses et son plan majestueux.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas à douter que l'excellente récolte dont Nous vous avons parlé plus haut ne soit déjà une récompense anticipée des sacrifices qui se sont faits pour élever à la gloire de Dieu ce beau monument. Car les prières de l'Eglise sont toujours exaucées. Or, à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre, elle faisait monter au Ciel ces vœux ardents en faveur de tous ceux qui y contribuent. *Præsta ... ut quicumque ad hanc ecclesiam ædificandam pura mente auxilium dederint, corporis sanitatem et animæ medelam percipiant.*

D'ailleurs, Dieu lui-même n'a t-il pas promis à Salo-

mon, qui lui avait bâti un temple qui était une des sept merveilles du monde, d'écouter les prières de tous ceux qui viendraient y prier? Ne lui a-t-il pas déclaré qu'il se rendrait propice et favorable à ceux qui y imploreraient son secours dans toutes sortes de calamités et dans les temps mauvais où le Ciel serait fermé, pour ne plus laisser tomber la pluie, où les sauterelles ravageraient les champs, où la peste exterminerait le peuple?

Tels sont les faits que Nous signalons à votre sérieuse attention, dans l'intime conviction où nous sommes que vous les apprécierez à leur juste valeur. Ils vous suffiront en effet pour demeurer pleinement convaincus que l'on donne à Dieu ce que l'on sacrifie pour lui bâtir des temples ; que ce Dieu rend toujours au centuple ce qu'on lui donne, en lui bâtissant des Eglises, ou en assistant les pauvres ; que les plus petits sacrifices offerts à la divine Majesté sont toujours grandement récompensés, même en ce monde ; que l'on peut avec de petits moyens opérer de grandes choses, pourvu que l'on soit tendrement uni ; que les bénédictions que Dieu a déjà répandues sur ceux qui ont contribué de bon cœur à la nouvelle Cathédrale ne sont que le prélude de celles qu'il leur réserve à l'avenir, s'ils persévèrent dans cette bonne volonté ; que les sacrifices faits jusqu'ici pour cette œuvre n'ont assurément appauvri personne ; qu'il en faut conclure qu'il en sera de même de ceux qui seront faits dans la suite à cette fin ; que très-certainement chacun dira, quand cette Eglise sera terminée, qu'elle s'est bâtie sans que personne s'en soit aperçu autrement que par les bénédictions abondantes qui se sont répandues chez ceux qui en ont été les bienfaiteurs.

Il est donc souverainement avantageux de continuer à favoriser une œuvre commencée sous de si heureux auspices. En conséquence, on se conformera à ce que Nous avions réglé dans notre Circulaire du 8 Septembre 1870, et que Nous reproduisons en partie dans la présente :

1o. Dans la saison jugée la plus convenable, il se fera à domicile, dans chaque paroisse de la ville et de la campagne, une collecte par le Curé ou le Vicaire ou quelqu'autre prêtre, et les Marguilliers ou les membres du comité qui auront été désignés pour l'accompagner. La quête de l'Enfant-Jésus, dans les paroisses où elle se fait, tiendra lieu de cette collecte, mais elle sera appliquée à cette fin.

2o. Les Eglises ou Chapelles où se fait l'office public, appliqueront une fois par mois, pour la reconstruction de la Cathédrale, le produit de la quête ou des quêtes d'un dimanche (si on a l'habitude d'en faire plusieurs le même jour). Cette quête sera annoncée le dimanche précédent et encore le jour où elle se fera. Les Marguilliers, ou autres, de l'agrément du Curé, pourraient être chargés de faire cette quête, pour lui donner plus d'importance.

3o. Pour que tous puissent répondre convenablement à ces divers appels, on invite chacun à appliquer une petite partie de ses revenus à cette œuvre, par exemple, telle partie de son champ, de son commerce, etc., etc.

4o. Dans les Séminaires, Collèges, Maisons d'Education, Couvents et Ecoles, il pourrait y avoir de petits comités, pour recueillir les offrandes des élèves à l'instar de ce qui se pratique dans les paroisses.

Il doit être bien compris qu'en généralisant ainsi ces contributions au profit de cette entreprise, on a l'intention d'être le moins possible à charge à qui que ce soit, tout en travaillant à en assurer le succès.

Ce que l'on désire par-dessus tout, c'est d'obtenir que l'on applique à cette bonne œuvre ce que l'on dépense inutilement en menus plaisirs, par des divertissements, promenades, etc.

Le résultat vraiment heureux qui est déjà résulté de ce mode de procéder, fait comprendre clairement que l'union fait la force ; et qu'avec une bonne entente, on peut faire de grandes et belles œuvres, sans qu'il en coûte beaucoup.

Mais Nous laissons toutes ces choses à vos pieuses considérations, étant intimement convaincu que les conclu sions pratiques que vous en tirerez ne pourront que vous animer d'un nouveau zèle, pour poursuivre avec ardeur une entreprise dont le succès ne peut que tourner à la gloire de Dieu et au bien de vos âmes. Il ne Nous reste donc qu'à indiquer ici les devoirs que nous avons tous à remplir en terminant une saison qui a été pour nous si riche en grâces et en bénédictions.

1o. La présente Lettre Circulaire sera lue au prône de toutes les Eglises où se célèbre l'office public, et au chapitre de toutes les Communautés, le premier Dimanche après sa réception.

2o. Le jour où elle sera lue et expliquée, l'on chantera le *Te Deum*, avec le Verset et l'Oraison d'actions de grâces, dans les intentions ci-dessus mentionnées, soit après la messe de paroisse ou de communauté, soit au salut qui se chantera dans l'après-midi.

3o. Le *Te Deum* sera suivi de l'antienne *Sancta Maria succurre miseris, etc.* avec le verset et l'oraison qui lui sont propres, pour demander, par l'intercession de l'auguste Mère de Dieu la grâce de faire un saint usage des biens dont nous a comblé la Divine Providence et le succès de toutes les œuvres qui se font à son honneur dans le Diocèse.

4o. L'on terminera par l'antienne *Ecce fidelis* avec le verset et l'oraison propres, comme au suffrage de St. Joseph, afin de mettre sous la protection de ce glorieux et puissant Patron toutes ces œuvres et en particulier celle de la Cathédrale dont la construction a été spécialement confiée à ses soins.

5o. En vertu d'un Indult du St. Siége en date du 20 Juin 1869, Nous autorisons tous les Prêtres employés dans ce Diocèse à bénir et à donner aux fidèles confiés à leurs soins le cordon de St. Joseph, avec les indulgences qu'y a attachées le St. Siége.

Puisse cette pratique de piété si facile et si salutaire en même temps nous attacher tous par des liens indissolubles à la dévotion au Grand St. Joseph !

Donné en la fête et sous la protection du glorieux Archange St. Michel et de toutes les légions d'Anges qui forment la milice céleste, dont il est chef et commandant.

Montréal le 29 Septembre 1871.

† IG. Ev. de Montreal.

